

L'apprentissage va connaître une seconde jeunesse

Pour constamment améliorer l'apprentissage!

La relève professionnelle est au centre des préoccupations des pouvoirs publics et des milieux professionnels. Mardi 23 novembre au CIP à Tramelan, la CEP et la DIP ont invité le public à découvrir la réforme principale destinée à adapter l'apprentissage aux exigences d'aujourd'hui!

Comme à l'accoutumée, c'est Jacqueline Henry Bédard qui a eu le privilège d'ouvrir cette conférence-débat en présentant le conférencier principal de la soirée, Jean-Pierre Gindroz, docteur en sciences économiques et ancien directeur général du CPLN (Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois).

Constat critique

M. Gindroz est un spécialiste de la formation et un inconditionnel de notre système d'apprentissage. L'apprentissage dual (formation en entreprise et dans une école professionnelle) est un système reconnu qui a fait ses preuves et qui est jaloué par nos voisins européens. Malheureusement, il manifeste quelques signes d'essoufflement dus à la diminution du nombre de places d'apprentissage principalement. Sur 320'000 entreprises en Suisse, seulement un quart, soit 70'000, accepte de former des jeunes gens. Le nombre d'apprentis est également en forte régression, de 190'000 en 1990 à 68'000 en 2003.

Les causes sont nombreuses. La crise plus ou moins permanente que connaît notre pays depuis dix ans



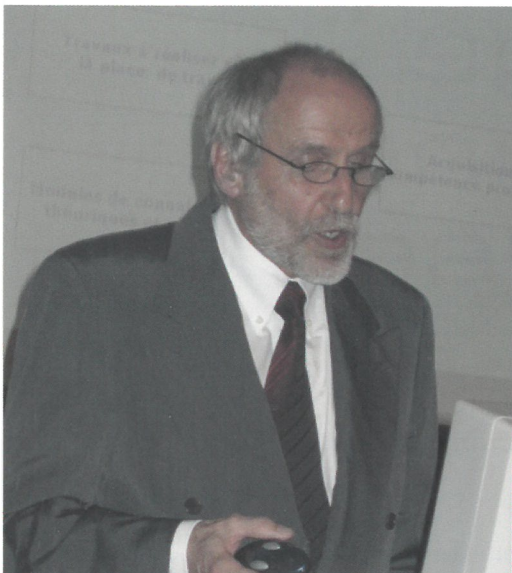
Conférencier et intervenants

entraîne une stagnation du marché de l'emploi et une diminution du nombre de places de travail et d'apprentissage. De plus, la spécialisation des entreprises fait qu'une grande majorité emploie moins de dix personnes et ne se sent donc pas capable de faire un effort supplémentaire en faveur de la relève.

Il faut ajouter à ces causes principales la diminution des emplois moyennement qualifiés, les contenus de formation qui ne correspondent plus aux

qualifications requises, le taux élevé de chômage des jeunes (6.1% des moins de 25 ans, contre 3.7% en moyenne) et des campagnes de promotion qui ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs.

Un dernier constat montre un décalage important entre les CFC délivrés et les emplois exercés au terme de la formation. Trois à quatre ans après l'obtention d'un CFC, 50% des jeunes gens exercent une autre activité.



Jean-Pierre Gindroz



John Buchs



Jean-Daniel Renggli et Norbert Clémence

Ces constats et critiques sont à la base de la réforme actuelle. Des projets pilotes sont mis en œuvre et une nouvelle loi sur la formation professionnelle est entrée en vigueur en 2000.

Principes à la base des NFPA (nouvelle forme de partenariat)

Le système est donc en pleine refonte. Les efforts sont concentrés sur les modalités de collaboration entre les milieux économiques (entreprises, associations professionnelles) et les pouvoirs publics (DIP, écoles professionnelles). Grâce à la nouvelle loi, la notion d'apprentissage est élargie et les lieux d'apprentissage se multiplient: entreprise formatrice, réseau d'entreprises, écoles des métiers, écoles professionnelles et cours interentreprises.

La mise en réseau et la possibilité d'exercer dans plusieurs entreprises enrichissent le cursus. Ainsi, chaque partenaire forme l'apprenti à ce qu'il fait le mieux ou du moins, à ce qu'il peut lui apprendre, selon les moyens matériels et humains à disposition.

Mise en œuvre

Suite à l'introduction de la nouvelle loi fédérale, plusieurs étapes doivent encore être franchies: chaque canton doit adapter sa propre législation et les associations professionnelles doivent remplacer les règlements d'apprentissage de chaque branche par une nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle.

L'étape principale est l'activation des milieux professionnels. Les associations économiques doivent connaître ces nouvelles formes de partenariat et étudier leur mise en place dans les entreprises. Une première critique de cette réforme pourra alors avoir lieu.

Débat

Plusieurs intervenants ont participé au débat qui a suivi: Jean-Daniel Renggli, secrétaire général de l'AFDT à Bienne, Maryse de Kaenel, adjointe du chef de service de la formation professionnelle du canton de Neuchâtel, Géraldine Ryser-Voumard, adjointe de direction de Eba-

ches Micromécaniques Precitrame SA à Tramelan, John Buchs, chef de la section francophone de l'OSP à Berne, Norbert Clémence, responsable de l'atelier mécanique de Affolter SA à Malleray, Claude Merazzi, directeur du CIP et Jean-Luc Portmann, chef de service de la formation professionnelle du canton du Jura.

En fin de soirée, une constatation prévalait dans les esprits des intervenants et des spectateurs. La relève mérite quelques efforts de la part des entreprises et toutes ont le devoir d'en fournir. Dans le cas contraire, notre savoir-faire risque de disparaître rapidement!

◆ CEP/db

• **Organisé en partenariat avec la DIP et son service de la Formation professionnelle**

Les meilleurs formateurs récompensés...

... lors d'une
cérémonie empreinte
de reconnaissance

Beaucoup de monde mercredi 1er décembre à la Cave de Berne à La Neuveville pour assister à une cérémonie devenue bisannuelle: la remise des prix aux meilleures entreprises formatrices d'apprentis du Jura bernois. Des prix, de la musique, des discours, un apéritif et même de l'émotion ont contribué à la réussite de la soirée.



Nominés et lauréats...

A lors que l'apprentissage traverse une crise et une réforme d'envergure, la CEP et les milieux économiques du Jura bernois prouvent qu'une partie des entreprises n'a pas laissé tomber la relève. Certaines font même des efforts particuliers qui leur permettent de figurer en bonne place

dans le palmarès établi par un jury attentif pour cette cérémonie.

Jacqueline Henry Bédât a présidé cette quatrième édition en rappelant que la CEP s'engage énormément en faveur des apprentis et qu'elle les récompense également. Elle poursuivra ses efforts en vue de donner à notre jeunesse des

conditions cadres optimales dans le but d'acquérir une formation professionnelle adéquate, ce qui signifie adaptée à l'économie de la région et à l'évolution des professions et de la société. Elle releva l'excellente collaboration avec la Formation professionnelle du canton. Elle félicita chaleureusement les entre-



Mario Annoni, vice-président du Gouvernement

Brigitte Bachelard, directrice de la Haute-Ecole ARC

Les gagnants: Roland Céré, de Céré SA à Reconvilier, Michel Affolter

prises formatrices d'apprentis et les maîtres d'apprentissage, les meilleurs formateurs de la région distingués par ces prix!

Un investissement pour l'avenir

Mario Annoni, directeur de l'Instruction publique, a été le premier orateur de la soirée. Pour le conseiller d'Etat, la formation professionnelle est un facteur économique stratégique qui constitue un investissement pour l'avenir et qui représente tout de même un chiffre d'affaires annuel de cinq milliards de francs. Cet investissement en temps et en argent est d'autant plus indispensable dans une région industrielle qui dépend fortement de la relève et de la transmission du savoir-faire.

L'introduction de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, au premier janvier 2004, donne également une impulsion positive en modernisant la collaboration entre l'Etat, les cantons et les organisations du monde du travail. Malgré ces réformes, de nombreuses entreprises rechignent à former des apprentis. M. Annoni leur rappelle simplement que les moyens financiers ne permettront pas, à l'avenir, de combler les déficits en personnel qualifié en formant les jeunes dans des écoles à plein-temps. A chacun de prendre ses responsabilités.

En tant que responsable de la formation, Marion Annoni n'a évidem-

ment pas manqué de remercier toutes les entreprises formatrices, les associations professionnelles et les écoles professionnelles pour leurs efforts constants en faveur de la relève.

allocution a permis au public de se familiariser avec la réorganisation des Hautes écoles spécialisées (HES) dans notre pays. Les HES ont été créés pour donner la possibilité aux jeunes gens sortant de l'apprentissage d'entamer des études



Entourant Giovanna Caruso et Pascal Priamo de RJB, Nicolas Zbinden et Didier Colette (apprenti) initiateurs de la nomination d'Yves Bernard (Scierie Yves Bernard à Sonvilier).

HE-ARC proche des entreprises

Oratrice de choix: Brigitte Bachelard, nouvelle directrice générale de la Haute école ARC, et accessoirement diplômée de la prestigieuse ENA française! Son

supérieures, généralement après avoir terminé une maturité professionnelle.

La HE-ARC a été créée cette année. Elle fait partie de la HES-SO, qui regroupe toutes les HES de Suisse occidentale, et comptabilise 1500 étudiantes et étu-



Affolter SA à Malleray, Frédy Hänzi, de F. Hänzi SA à Moutier, Eric Veya de La Mobilière à Moutier et St-Imier et Mireille Bürki de la Droguerie de l'Orval à Bévillard.

dians. L'école regroupe trois cantons, Jura, Neuchâtel et le Jura bernois, et est articulée autour de quatre grands domaines: les arts appliqués et l'économie à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, Delémont pour la santé et l'ingénierie à Saint-

Imier. De nombreux métiers sont enseignés sur ces différents sites. Les filières principales sont la microtechnique, les soins infirmiers et la gestion d'entreprise. D'autres sont plus particulières, comme le design industriel. Mme Bachelard ter-

mine son intervention en rappelant que toutes ces hautes écoles ont pour mission d'être proches des entreprises et sont donc disposées à collaborer avec elles.

La partie officielle terminée, il était temps de récompenser ces formateurs méritants. Chaque nominé est reparti avec un diplôme attestant de ses efforts, tandis que le gagnant de chaque catégorie recevait en plus, une lithographie de Jean-René Moeschler (voir l'encadré pour la liste des nominés et gagnants).

Une distinction spéciale a aussi été attribuée cette année, toujours dans le but de récompenser les formateurs qui le méritent. Le prix coup de cœur, organisé avec RJB, récompense un effort particulier d'un maître d'apprentissage envers son apprenti. Ce nouveau prix est revenu cette année à Yves Bernard, propriétaire de la scierie du même nom à Sonvilier, pour le temps qu'il consacre à ses apprentis.

Finalement, cette cérémonie prouve une chose: tant qu'il existera des maîtres d'apprentissage dévoués et prêt à consacrer du temps à leurs apprentis, le système continuera de fonctionner et ces apprentis deviendront à leur tour des employés motivés et, espérons-le, de futurs formateurs!

◆ CEP/db

Palmarès

Industrie < 50 employés

- gagnant: Ceré SA à Reconvilier
- nominés: Imprimerie Juillerat&Chervet à Bévillard
Tavade SA à Tavannes

Industrie > 50 employés

- gagnant: Affolter SA à Malleray
- nominés: Ebauches micromécaniques Precitrame SA à Tramelan
Compagnie des Montres Longines Francillon SA à Saint-Imier

Artisanat

- gagnant: F. Hänzi SA à Moutier
- nominés: Matériaux Sabag SA à Moutier
Garage Jean-Paul Schwab à Courtelary

Santé, social et services

- gagnant: La Mobilière à Moutier
- nominés: Bureau technique Waelti Jean-Daniel à Moutier
Home La Colline à Reconvilier

Commerce

- gagnant: Droguerie de l'Orval à Bévillard
- nominés: Horlogerie-bijouterie-optique Mathys à Malleray
Hôtel du Cerf Soldati Gastronomie SA à Sonceboz

Coup de cœur

- gagnant: Scierie Yves Bernard à Sonvilier

• **Manifestation sponsorisée par la banque Raiffeisen**